





AVIS DE CONCOURS

	<i>Centre organisateur</i>		
Centre de Gestion des Côtes d'Armor	 <i>Centre de Gestion du Finistère</i>	Centre de Gestion d'Ille et Vilaine	Centre de Gestion du Morbihan

Le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Finistère ouvre et organise, au titre de l'année 2023, pour les collectivités et établissements publics territoriaux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan

CONCOURS D'ACCÈS AU GRADE D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE Catégorie C

Conditions d'accès :

■ CONCOURS EXTERNE :

Ouvert aux candidats titulaires d'un titre ou diplôme professionnel, délivré au nom de l'Etat et inscrit au répertoire national des certifications professionnelles, classé au moins au niveau 3 (anciennement V), délivré dans les domaines correspondant aux missions confiées aux membres du cadre d'emplois, telles que définies à l'article 3, ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ou d'une qualification reconnue comme équivalente.

A titre dérogatoire aux conditions de diplômes exigés par les statuts, le concours externe est ouvert aux pères ou mères de famille d'au moins trois enfants ou aux sportifs de haut niveau.

■ CONCOURS INTERNE :

Ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale. Les candidats doivent justifier, au 1^{er} janvier 2023, d'une année au moins de services publics effectifs. Les candidats doivent être en position d'activité à la date de clôture des inscriptions (soit le 27 octobre 2022).

Nombre de postes ouverts : 80 postes, ainsi répartis :

Concours externe	Concours interne
48	32

Le nombre de postes est susceptible d'être modifié ultérieurement.

Nature des épreuves :

Épreuves écrites le 23 mars 2023 au Parc des expositions de Lanester (56)		Épreuves orales à partir de juin 2023 au Centre de Gestion du Finistère à Quimper (29)	
CONCOURS EXTERNE	CONCOURS INTERNE	CONCOURS EXTERNE	CONCOURS INTERNE
Un questionnaire à choix multiples portant sur des notions élémentaires relatives à l'organisation et au fonctionnement des collectivités locales ainsi qu'à la compréhension de consignes élémentaires d'hygiène et de sécurité, dans le cadre de l'exercice des missions incombant aux membres du cadre d'emplois des adjoints d'animation. <i>(Durée : 45 minutes ; coefficient 1)</i>	1. Un questionnaire à choix multiples portant sur des questions relatives notamment à l'accueil, la compréhension du public, la protection et les Droits de l'enfant. <i>(Durée : 45 minutes ; coefficient 3)</i> 2. La rédaction d'une note à partir d'un texte ou d'un article de presse relatif à l'animation. <i>(Durée : 2 heures ; coefficient 2)</i>	Un entretien permettant d'apprécier la motivation du candidat et son aptitude à exercer les missions incombant aux membres du cadre d'emplois des adjoints d'animation. <i>(Durée de l'entretien : 15 minutes ; coefficient 2)</i>	Un entretien, après une préparation de 20 minutes, à partir, au choix du candidat au moment de l'épreuve, soit d'une question, soit d'un texte, soit d'un document graphique ou visuel choisis de manière à permettre d'apprécier l'expérience professionnelle du candidat, ses motivations et son aptitude à exercer sa profession dans le cadre des missions dévolues aux membres du cadre d'emplois des adjoints d'animation. <i>(Durée de l'entretien : 20 minutes, préparation de 20 minutes ; coefficient 4)</i>

Période et modalités d'inscription :

→ RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION : du 13 septembre au 19 octobre 2022 inclus auprès du Centre de Gestion du Finistère :

- par préinscription, jusqu'à 23h59 (heure métropolitaine) dernier délai, sur les sites Internet :
 - www.concours-territorial.fr, le portail national des concours et examens professionnels,
 - ou sur celui du CDG29, www.cdg29.bzh.

Une borne d'accès internet est disponible au CDG29 pour effectuer la préinscription jusqu'au 12 octobre 2022, 17h00, dernier délai.

Pour l'expédition de dossiers d'inscription, ou en cas de difficultés de connexion, contactez le service concours-examens du CDG29 au 02.98.64.11.30.

→ RETOUR DES DOSSIERS D'INSCRIPTION : du 13 septembre au 27 octobre 2022 auprès du Centre de Gestion du Finistère :

- par voie dématérialisée, uniquement via l'espace de connexion sécurisée du candidat,
- par voie postale (le cachet de la Poste ou d'un autre prestataire faisant foi),
- à l'accueil du Centre de Gestion du Finistère, jusqu'à 17 H 00, dernier délai.

L'inscription devra être effectuée sur le dossier original délivré par le CDG29 ou téléchargé sur les sites internet dédiés. Tout dossier d'inscription, qui ne serait que la photocopie d'un autre dossier d'inscription (ancienne session ou d'un autre CDG) ou d'un dossier d'inscription recopié sera considéré comme non conforme et refusé. De même, les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées. L'inscription via Internet effectuée par un candidat ne sera validée qu'à réception du dossier d'inscription, accompagné des pièces justificatives.

Il est impératif de lire attentivement la brochure du concours consultable sur la plateforme de préinscription sur www.cdg29.bzh avant toute préinscription.

Le CDG29 se réserve la possibilité de modifier les dates et lieux communiqués.

Centre de Gestion du Finistère – Service Concours - 7 boulevard du Finistère - 29000 QUIMPER - ☎ : 02 98 64 11 30 -
Adresse mail : concours@cdg29.bzh - Site internet : www.cdg29.bzh